



Auto entrepreneur un cuisiniste refuse de me payer

Par **gwenrand**, le **18/12/2015** à **14:21**

bonjour

je suis auto entrepreneur qui travaille pour un cuisiniste qui refuse de me payer la facture de pose que j'ai effectué pour une durée de trois jours parce que le client refuse de lui payer (au cuisiniste)

avant de commander le matériel je suis aller contrôler et valider les mesures que j'ai contrôlé et valider le client m'a informé qu'il gardait son évier et le mitigeur mais à aucun moment ni le client et ni le cuisiniste mon informé que le lave linge existant ne serai pas changé le client refuse de payer parce que il ne peut avoir accès à la trappe pour mettre les produits (lessive et assouplissant)le plan d'implantation à été valide et signé par le client je ne suis pas intervenu sur la conception de la cuisine je n'ai fait que la pose le cuisiniste refuse de me payer ma facture

quels sont les recours pour que le cuisiniste paye ma facture ?

[fluo]Merci.[/fluo]

Par **pat76**, le **23/12/2015** à **11:20**

Bonjour

Vous avez signé un contrat de travaux avec le cuisiniste?

Par **morobar**, le **23/12/2015** à **19:08**

Bonjour,

Lettre de relance intitulée "mise en demeure de paiement sous huitaine".

S'il existe un contrat, requête en injonction de payer devant le tribunal de commerce.

Sinon il faut exercer un recours sur le fonds devant ce même tribunal.